

Trouble d'apprentissage? Difficulté scolaire? Qui fait quoi? Comment accompagne t-on chacun des élèves pour qu'il puisse donner le meilleur de lui même ?

**Les priorités du projet d'école:**

S'assurer des acquis des élèves à la fin de l'école maternelle

Garantir la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité

Mieux prendre en compte les difficultés des élèves et réduire les écarts.

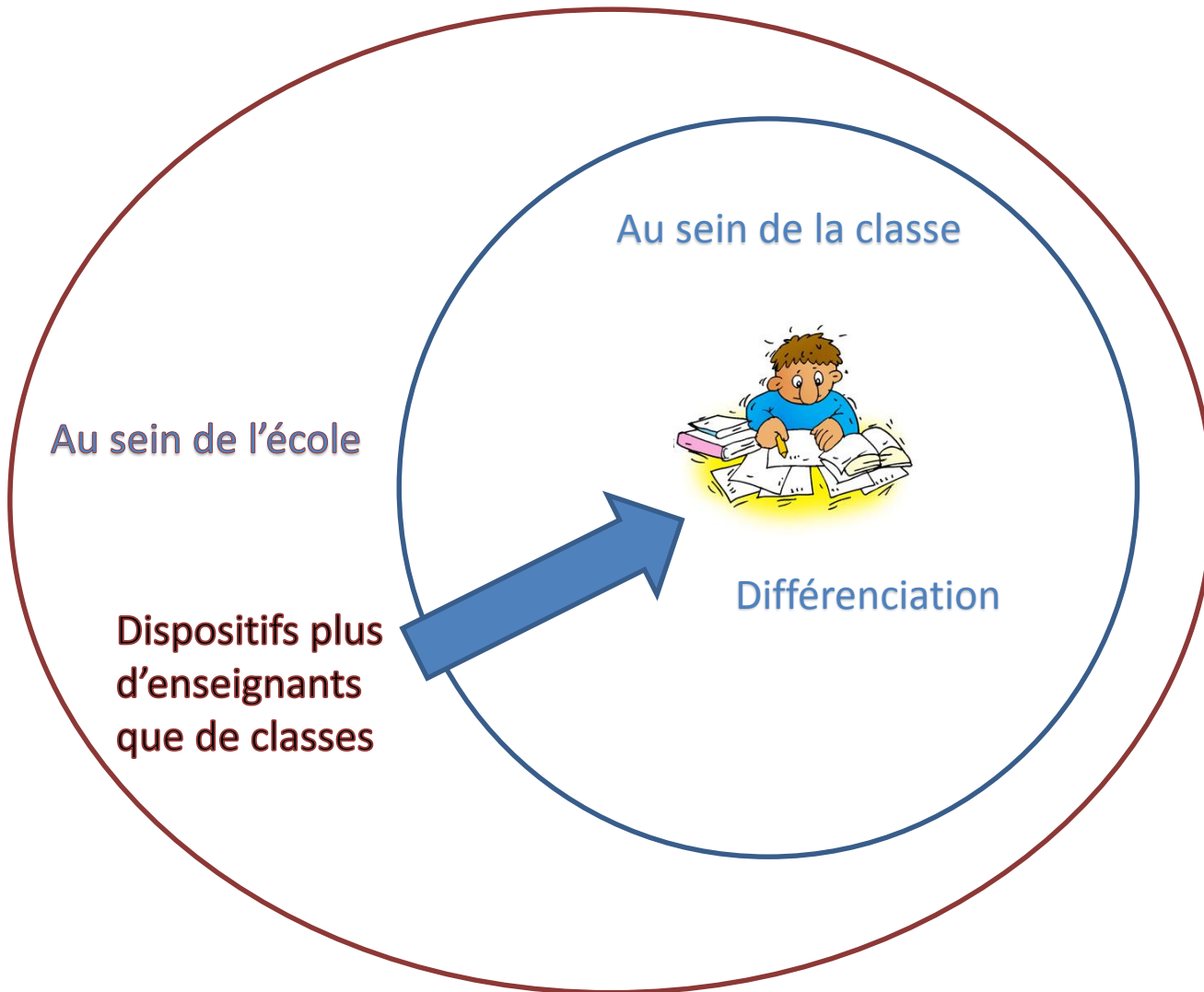
**Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves**

L'évaluation des acquis des élèves doit partir du quotidien de la classe pour observer et évaluer les progrès des élèves tout en fixant des situations d'évaluation à certains moments précis et en gardant toujours la perspective d'une évaluation constructive.

Lorsqu'un élève rencontre une difficulté:

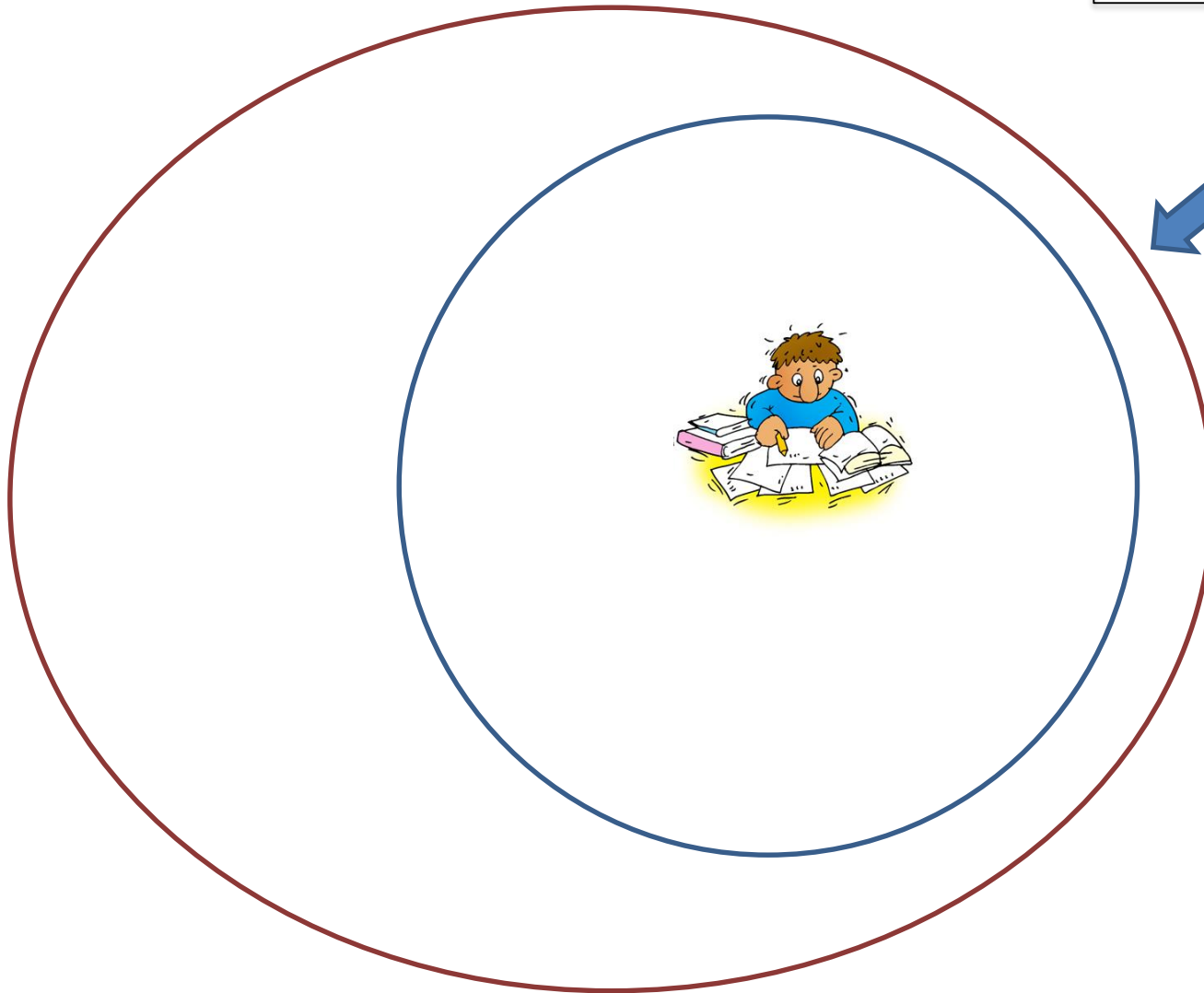
Première étape

Identifier la difficulté,  
Diagnostiquer  
Remédier  
Evaluer



Etape suivante, en lien avec des praticiens

**A l'école, nous sommes enseignants.**  
Nous ne sommes ni orthophonistes ni psychologues. En cas de besoin, nous pouvons demander à la famille de faire un bilan quand les outils de remédiation de l'école ne suffisent pas.



[Un Projet Personnalisé de Réussite Educative](#) est établi à l'école, en collaboration avec la famille et les intervenants (orthophoniste ou psychologue) si présents.

Etape suivante, lorsque les actions précédentes n'ont pas résorbé la difficulté



**Travail en Equipe éducative**

**Parents**

**Equipe enseignante**

**Psychologue ou orthophoniste**

**Médecin scolaire**

**Directeur de l'école**

**La difficulté est importante.  
On parle de trouble  
d'apprentissage, de  
comportement ou...**

**A partir des suivis autour de  
l'élève, l'équipe éducative ( ou les  
équipes éducatives) conduite(s)  
pour l'élève émet une conclusion  
en terme d'accompagnement, de  
suivi ou d'orientation.**

## Lorsqu'il s'agit d'élèves à besoins éducatifs particuliers

- les élèves qui souffrent d'une maladie chronique ;
- les élèves « dys » (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie et dyscalculie)
- les élèves intellectuellement précoces ;
- les élèves handicapés ;
- les élèves en grande difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

L'objectif est de développer des parcours d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et de les accompagner, ainsi que leur famille, le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles, y compris dans la perspective d'une sortie de l'établissement chaque fois qu'il n'est plus en mesure de représenter un avantage pour l'élève.